Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 022-212203236-20260707-2026_061-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
22 - CÔTES-D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
• en exercice	15
• présents	14
• votants	15
• absents	1
• exclus	

De la commune SAINT-PÔTAN

Séance du 23 juin 2026 à 20 heures 00

Date de convocation : 16 juin 2026

Date d'affichage :

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. LECUYER Arnaud

Objet
DEVIS PLOMBERIE RACCORDEMENT TOILETTES PUBLIQUES étang de la Roche

Étaient présents :
LECUYER Arnaud, Maire; DIBONET Typhaine, DURAND Jean-Paul, Adjoints ; BERTHELOT Christian, BEREZAY Florence, BOURDAIS Emmanuelle, CADE Laëtitia, CARFANTAN Johann, CARFANTAN Gabriel, DUMOULIN Bruno, FOUREL Amandine, LAINE Julie, ROUX Dominique, TOUTAIN Jérôme
Absente excusée : LEMONNIER Anne-Sophie, adjointe (pouvoir à LECUYER Arnaud),

Secrétaire de séance :

M. DUMOULIN Bruno

Monsieur Jean-Paul DURAND informe l'assemblée que, pour l'installation des nouvelles toilettes à l'étang de la Roche, il convient de prévoir la dépose du ballon d'eau chaude existant, l'installation d'un nouveau ballon d'eau chaude et l'enlèvement des anciens sanitaires et la prévision de l'alimentation des nouveaux sanitaires.

Pour ce faire, il propose le devis d'Armel LEMESSAGER pour un montant HT de 2 163.77 € soit 2 596.52 € TTC.

Après délibération, le Conseil Municipal valide le devis proposé et autorise Monsieur le Maire à le signer et à régler au-delà du montant si l'exécution des travaux l'exigeait.

Pour copie conforme
Arnaud LECUYER

le secrétaire de séance
Bruno DUMOULIN

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 022-212203236-20260707-2026_061-DE

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le 30 juin 2026

Publié ou notifié le .

Fait en mairie, le 30 juin 2026

Le Maire

MAIRIE de SAINT-POTAN (Côtes-d'Armor)